

Plan de cours

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY7236-A1

Titre Psychopathologie : Enfants et adolescents

Nombre de crédits 3 crédits
Note : Voir ci-dessous la charge de travail attendue pour chaque crédit de cours.

Trimestre et année Automne 2026

Horaire Lundi 12h30 à 15h30
Note : Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral. Cette information est confidentielle et ne doit pas apparaître sur le plan de cours.

Mode d'enseignement¹ En personne
Voir la [définition de chaque mode d'enseignement](#).

Site StudiUM disponible Oui

Description courte et préalables du cours disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>
Ce cours est obligatoire pour les doctorants en psychologie clinique, option enfance et adolescence. Il est offert à l'automne de la première année du programme. Il est préférable d'avoir suivi des cours de développement de l'enfant et de psychopathologie générale. La présence au cours est obligatoire.

¹Les cours dont le mode d'enseignement est autre qu'en personne doivent obligatoirement avoir été approuvés par la direction du Département de psychologie avant la soumission du plan de cours.

Personne enseignante responsable du cours

Nom Valérie Courchesne, Ph.D., professeure adjointe, psychologue

Coordonnées Valerie.courchesne@umontreal.ca

Disponibilités Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement (1)

Nom Audrey Côté

Coordonnées Audrey.cote.1@umontreal.ca

Disponibilités Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement (2)

Nom Mégane Plourde

Coordonnées Megane.plourde@umontreal.ca

Disponibilités Sur rendez-vous

Plan de cours

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours vise à offrir un approfondissement intégratif des nosographies actuellement utilisées pour les psychopathologies de l'enfant et de l'adolescent selon les visions empiriques et cliniques. Ce cours vise également l'acquisition de connaissances spécifiques aux principaux troubles psychologiques de l'enfant et de l'adolescent en se familiarisant avec les spécificités des troubles et les évaluations possibles ainsi qu'en se familiarisant avec certaines interventions et traitements issus des données probantes.

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, le cours explore la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent selon les thèmes suivants :

- (1) Principales approches et notions générales clés à considérer en psychopathologie de l'enfance et l'adolescence, notamment l'attachement, le trauma, la maltraitance, le sommeil, etc.
- (2) Enjeux liés au diagnostic des psychopathologies, notamment le diagnostic différentiel et les comorbidités, le symptôme versus le trouble, etc.
- (3) Examen psychologique et utilisation des outils de classification, en particulier le DSM-5, pour décrire et repérer les psychopathologies.
- (4) Épidémiologie, symptômes, évolution, précipitants, déterminants et diagnostic différentiel des principales psychopathologies de l'enfant et l'adolescent ainsi que les interventions et traitements possibles

Compétences développées (spécifiques et/ou transversales)

Capacité à analyser les informations cliniques données et à questionner de manière à obtenir l'information pertinente pour être en mesure d'émettre des hypothèses diagnostiques.

Réflexion clinique permettant de situer les symptômes dans le contexte spécifique à chaque enfant et d'émettre des recommandations adaptées à chaque situation.

Identifier, comprendre, synthétiser et critiquer les données empiriques disponibles.

Communication efficace des recommandations cliniques et compréhension des données cliniques et empiriques sur lesquelles elles s'appuient.

Acquisition de capacités de réflexion à la fois sur le contenu et sur le processus clinique, et développement d'une vision personnelle nuancée et appuyée par la littérature.

Principales méthodes pédagogiques utilisées

- | | |
|--|---|
| ☒ Prestations magistrales | ☒ Conférences (invités) |
| ☒ Lectures personnelles (interactives) | ☒ Échanges en groupe |
| ☒ Exercices pratiques | ☒ Présentations étudiantes |
| ☐ Mises en situation / Jeux de rôle | ☐ Classe inversée / Apprentissage autonome |
| ☒ Illustrations de cas | ☐ Observation / Démonstration |

Plan de cours

☒ Exercices réflexifs

☒ Autre(s) modalité(s) pédagogique(s)

wooclap

Note : Le plan de cours doit obligatoirement comporter des objectifs et les méthodes pédagogiques utilisées (voir règlement pédagogique).

Plan de cours

► Calendrier des activités

NOTE : Ne pas modifier le gabarit. Une mention doit apparaître pour chacune des semaines du calendrier, même s'il n'y a pas de cours.

Dates	Séance	Contenus	Activités ou évaluations	Travail personnel
Semaine 1 – Cours 1 Lundi, 31 août 2026	1	Présentations, Plan de cours, Introduction	Identification des thèmes et création des équipes pour le travail de session	Activité interactive sur StudiUM à faire Lecture interactive #1
Semaine 2 Lundi, 7 sept. 2026 (FÉRIÉ)	CONGÉ			Lecture du cas pour semaine 3
Semaine 3 – Cours 2 Lundi, 14 sept. 2026	2	Notions générales et conceptions de la psychopatho selon les approches	Étude de cas trauma complexe	Carnet de bord #1 à remettre le 15 Lecture interactive #2 Lecture pratiques parentales
Semaine 4 – Cours 3 Lundi, 21 sept. 2026	3	Troubles neurodéveloppementaux 1 – TSA, RGD et DI	Étude de cas autisme	Carnet de bord #2 à remettre le 22 Lecture interactive #3
Semaine 5 – Cours 4 Lundi, 28 sept. 2026	4	Troubles neurodéveloppementaux 2 – TDL et TDC		Carnet de bord #3 à remettre le 29 Consulter section ressources sur Studium
Semaine 6 Lundi, 5 oct. 2026 (CONGÉ - Élections)	CONGÉ			Consulter la documentation et comptes instagram suggérés ci-bas et proposer d'autres sources sur Studium
Semaine 7 Lundi, 12 oct. 2026 (FÉRIÉ)	CONGÉ			Lecture interactive #4 Video à écouter

Plan de cours

Semaine 8

Lundi, 19 oct. 2026
(CONGÉ)

SEMAINE D'ACTIVITÉS LIBRES (AUCUN COURS NI REPRISE DE COURS)

Semaine 9 – Cours 5 Lundi, 26 oct. 2026	5	Troubles neurodéveloppementaux 3 – SGT et Troubles Tics	Conférencière invitée : Dre Kelly Ann Cartwright	Carnet de bord #4 à remettre le 27 Lecture interactive #5
Semaine 10 – Cours 6 Lundi, 2 nov. 2026	6	Troubles neurodéveloppementaux 4 – TDAH-Douance-Sommaire		Carnet de bord #5 à remettre le 3 Lecture interactive #6 Entrevue à écouter
Semaine 11 – Cours 7 Lundi, 09 nov. 2026	7	Troubles anxieux, troubles somatiques et TOC		Carnet de bord #6 à remettre le 10 Lecture interactive #7
Semaine 12 – Cours 8 Lundi, 16 nov. 2026	8	Troubles de l'humeur et comportements suicidaires		Carnet de bord #7 à remettre le 17 Lecture interactive #8
Semaine 13 – Cours 9 Lundi, 23 nov. 2026	9	Troubles de comportement et consommation	Conférencière invitée : Dre Roxanne Fournier	Carnet de bord #8 à remettre le 22 Lecture interactive #9
Semaine 14 – Cours 10 Lundi, 30 nov. 2026	10	Troubles de personnalité et automutilation		Carnet de bord #9 à remettre le 1er Lecture interactive #10
Semaine 15 – Cours 11 Lundi, 7 déc. 2026	11	Troubles des conduites alimentaires	Conférencière invitée : Dre Chloé Paquin Hodge	Carnet de bord #10 à remettre le 8
Semaine 16 – Cours 12 Lundi, 14 déc. 2026	12	Intégration des notions Troubles concomitants – Cas complexes	Étude de cas complexe	

Plan de cours

Semaine 17

CONGÉ

Lundi, 21 déc. 2026

Notes : - Congés fériés les 7 et 30 septembre, ainsi que le 12 octobre 2026. Aucun cours ne peut être donné ou repris à ces dates.
- Congé pour élections provinciales le lundi 5 octobre 2026. Il y a donc exceptionnellement 12 séances (incluant cours et examens) pour les cours du lundi.
- Congé pour études le mardi 8 décembre 2026 (cette semaine comporte cette année une journée supplémentaire).
- Incluant les examens, il doit y avoir 12 séances pour les cours du lundi, et 14 séances pour les cours se tenant les autres jours.
- Les dates des examens finaux sont déterminées par le département, et ne sont **pas modifiables** (voir la date programmée dans Synchro Académique).

Plan de cours

► Évaluations

Moyen	Ordinateur personnel requis	Utilisation de l'IA générative	Critères d'évaluation sommaires	Date	Pondération
Remise de travail en ligne	NON	IA interdite	Carnet de bord de 300 mots : réflexion sur ses apprentissages (contenu et processus)	23h59 la mardi après chaque cours (cours 2 à 11)	20% (2pts chacun)
Remise de travail en ligne	NON	Autre (voir consignes sur StudiUM)	Création de contenu d'éducation psychologique sur une psychopathologie	21 décembre 2026	15%
Présentation orale	OUI	Autre (voir consignes sur StudiUM)	Présentation orale de 10-15 minutes. Présentation du matériel créé et des appuis empiriques derrière la création	À déterminer selon le thème choisi	15%
Remise de travail en ligne	NON	Autre (voir consignes sur StudiUM)	Travail de 10-12 pages soutenant l'information présentée dans le contenu éducatif créé	21 décembre 2026	20%
Participation	NON		Lectures interactives Discussions et activités en classe Activités sur StudiUM	Lectures et activités en ligne avant chaque cours	Lectures 10% Studium 5% En classe 15% Total : 30%

Note : Il doit y avoir un minimum de deux évaluations. Tous les champs doivent être complétés pour chacune des évaluations.

Consignes générales et règles pour les évaluations

Lieu de dépôt des travaux	Studium
Utilisation de l'IA générative	L'utilisation de tout outil d'intelligence artificielle générative, incluant l'utilisation de modules intégrés d'IA à des applications ou logiciels d'usage courant, est strictement interdite, à moins que l'enseignant(e) n'ait explicitement autorisé leur utilisation et spécifié dans quelles conditions, le cas échéant, l'utilisation est permise. Dans tous les cas, lorsque permise, l'utilisation d'IA dans une production doit être déclarée. Voir le site des bibliothèques pour savoir

Plan de cours

comment déclarer votre utilisation de l'IA générative. Voir la description des travaux ci-bas pour les spécifications quant à l'IAg.

Matériel autorisé aux examens

Non applicable

NOTE IMPORTANTE : Les personnes étudiantes bénéficiant d'un accommodement de type « **feuille aide-mémoire** » se verront refuser l'accommodement dans tous les cours du département de psychologie, à moins qu'un tel matériel soit autorisé explicitement par la personne enseignante pour toutes les personnes étudiantes inscrites au cours.

Carnets de bord

Après les cours 2 à 11, chaque étudiant.e devra déposer sur StudiUM un texte réflexif d'environ 300 mots dans lequel il présentera ses réflexions sur le contenu du cours ainsi que sur le processus d'apprentissage (donc environ 150 mots pour chaque aspect). Chacun de ces aspects vaudra 1 point pour un total de deux points par carnet de bord. L'utilisation de l'IAg est interdite pour ces travaux.

Création de matériel d'éducation psychologique

Formats possibles : Reel, carrousel instagram, dépliant, image interactive, vidéo, entrevue, vox pop, etc. Le but est d'offrir un matériel concis et vulgarisé.

Les thèmes seront choisis par les étudiant.e.s lors du premier cours.

Durant le premier cours, chaque étudiant.e ira sur StudiUM poser une question qui l'intéresse pour chacun des thèmes identifiés. Chaque thème sera ensuite attribué à une équipe de trois étudiant.e.s et deviendra le sujet du matériel pédagogique à produire. Les questions serviront de guide pour quoi aborder.

Publics cibles possibles : l'enfant ou l'ado touché, la fratrie, les parents, la famille, les enseignants ou éducateurs, les intervenants ou professionnels, les psychologues, le grand public, etc. Le public cible pourra être choisi par les étudiant.e.s en fonction du thème et des questions qu'ils choisiront et du type de matériel multimédia choisi. Pour la création du matériel en soi, les outils d'IAg peuvent être utilisés pour aider à faire le design ou trouver des idées originales, mais toute utilisation devra être déclarée conformément aux règles citées ci-haut et il est interdit d'utiliser l'IA pour générer l'information scientifique (le contenu en soi).

Présentation orale

La présentation orale, d'une durée d'environ 10-15 min, inclura la présentation du matériel pédagogique créé ainsi que la présentation des appuis théoriques qui sous-tendent les informations contenues dans le matériel. Chaque présentation étudiante sera suivie d'une période de questions et de discussion en groupe. Cinq points sur les 15 seront accordés par les pairs en fonction de l'appréciation générale de la présentation. Pour cette présentation l'utilisation de l'IAg est permise uniquement pour aider avec les aspects esthétiques de la présentation (la forme) et non pour le contenu. Toute utilisation doit être déclarée conformément aux règles de l'université citées ci-haut.

Travail de session

Ce travail d'une dizaine de pages (10-12) portera sur les bases empiriques sur lesquelles se sont appuyé les étudiant.e.s pour créer le matériel pédagogique. Le travail sera composé d'une brève introduction justifiant le choix du sujet, du public cible et du type de matériel, suivi du corps du texte dans lequel les bases empiriques sur lesquelles s'appuie

Plan de cours

chaque information contenue dans le matériel seront présentées (citées) et expliquées. Il devra être question du processus les ayant amené.e.s à cibler cette information plutôt qu'une autre. Une brève conclusion réflexive portant à la fois sur le contenu (p.ex. surpris de constater qu'il y a peu d'études qui soutiennent telle vision pourtant très répandue) et sur le processus (p.ex. ardu de choisir les mots exacts pour véhiculer un message de manière précise et concise). Les règles de présentation des travaux des ESP devront être respectées et les normes de citation de l'APA devront être utilisées (voir les guides cités ci-bas). L'utilisation de l'IAg est encore une fois permise pour reformuler certaines idées ou corriger la syntaxe, mais ne doit en aucun cas être utilisée pour générer les idées et le texte. Des points sont accordés pour la description du processus ayant mené à cibler les informations choisies et leur pertinence à vos yeux. Encore ici, toute utilisation doit être déclarée conformément aux règles de l'université citées ci-haut.

Participation

Il est attendu que tous les étudiant.e.s soient présents et participent activement aux activités en classe (wooclap), posent des questions et partagent leurs réflexions. Il est également attendu qu'ils participent aux activités proposées en ligne (lectures interactives, activités pédagogiques sur StudiUM).

Plan de cours

► Ressources

Manuels, textes ou autres ressources obligatoires

Documents (obligatoires)	Les lectures seront mises en ligne sur StudiUM et devront être annotées dans l'application Perusall.
Ouvrage(s) à la réserve (obligatoire)	Livre numérique disponible via la bibliothèque de l'U de M : Mash, E. J., & Barkley, R. A. (2014). <i>Child psychopathology</i> (Third edition). Guilford Publications.
Équipement ou matériel obligatoire	Chaque étudiant aura besoin d'un téléphone, d'une tablette ou d'un ordinateur portable pour participer aux activités interactives en classe via l'application Wooclap.

Ressources complémentaires

Documents	Ouvrages de référence : - Achim, J., Lebel, A., & Ensink, K. (2020). <i>Mentaliser en contexte pédopsychiatrique: Interventions thérapeutiques</i>. De Boeck Supérieur. - American Psychiatric Association (2013). <i>Diagnostic and statistical manual of mental disorders</i> (5th ed.). - Ben Amor, Leila, L'Abbé, Yvon, Cousineau, Dominique & Morin, Paule. (2017). <i>Les troubles mentaux chez l'enfant et l'adolescent</i>. Montréal (Québec) : Éditions du CHU Ste-Justine - Debbané, M., & Speranza, M. (2020). <i>Mentaliser en contexte pédopsychiatrique: Interventions thérapeutiques</i>. De Boeck Supérieur. - Krymko-Bleton, I. (2013). <i>Le développement affectif de l'enfant de la naissance à douze ans</i>. TELUQ. Disponible gratuitement en ligne. - Landy, S., & Bradley, S. (2014). <i>Children with multiple mental health challenges: An integrated approach to intervention</i>. Springer Publishing Company. - Mazet, P., Xavier, J., Guilé, J. M., Plaza, M., & Cohen, D. (2016). <i>Troubles Intellectuels et Cognitifs de l'enfant et de l'adolescent : Apprendre. Connaître. Penser</i>. Flammarion medecine-sciences. - Milot, T., Collin-Vézina, D., & Godbout, N. (2018). <i>Trauma complexe: comprendre, évaluer et intervenir</i>. PUQ. Petot, D. (2018). <i>L'évaluation clinique en psychopathologie de l'enfant</i> (4e édition complétée et actualisée). Dunod.
Sites Internet	Site du CHU Ste-Justine , recherche possible par problématique, plusieurs vidéos et textes explicatifs pertinents.
Guides	Guide de présentation des travaux écrits : https://fep.umontreal.ca/fileadmin/fep/pdf/guidepresentation.pdf Citer selon les normes de l'APA : https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa?tab=5248896
Autres	Comptes Instagram qui publient du contenu scientifique et peuvent servir d'inspiration pour la création du matériel d'éducation psychologique : - Naitre et grandir : https://www.instagram.com/naitreetgrandir/

Plan de cours

- Nutritionnistes en pédiatrie : <https://www.instagram.com/nutritionnistesenpediatrie/>
- Dre Andrea Love : <https://www.instagram.com/dr.andrealove/>
- Dose de psy : <https://www.instagram.com/dosedepsy/>
- Psy Dre Anne : https://www.instagram.com/psy_dre_anne/
- La science d'abord : <https://www.instagram.com/lasciencedabord/>
- Parle-moi de santé : <https://www.instagram.com/parlemoidesante/>
- Scientifique en chef du Québec : <https://www.instagram.com/scichefqc/>
- Le pharmacien : <https://www.instagram.com/le.pharmacien/>
- Humain avant tout : <https://www.instagram.com/humainavanttout/>
- Boite à psy : <https://www.instagram.com/boiteapsy/>
- Ça va maman? : <https://www.instagram.com/cavamaman/>
- Pédiatre Urgence : <https://www.instagram.com/ped.urg/>

Exemple de 'vox-pop' vidéo produit par l'Institut Douglas.

Exemples d'infographies éducatives : <https://react-lab.com/dissemination/>

Note : Vous pouvez profiter des formations sur la recherche et l'utilisation de logiciels, ainsi que d'autres services des bibliothécaires disciplinaires ici : <https://boite-outils.bib.umontreal.ca/c.php?g=728750&p=5227496> . Vous y trouverez aussi un modèle de la **page de présentation officielle d'un travail** au Département de psychologie (voir au bas de la section).

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Charge de travail attendue

À l'Université de Montréal, un crédit de cours équivaut à 45 heures de travail au total, incluant les périodes d'enseignement et le travail personnel (p. ex. étude, production de travaux, consultations, etc.). Ainsi, chaque cours de trois crédits équivaut à 135 heures de travail au total, généralement réparties de la façon suivante : trois (3) heures de cours et six (6) heures de travail personnel par semaine, pour un **total de neuf (9) heures par semaine**.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz**, une **présentation orale** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter au Département une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) suivant l'absence (jours de calendrier)** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation du Centre étudiant. La pièce justificative ne doit pas être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé recevable par le Département, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations, préférablement du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés sont gérés par le SAFIRE, et ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée ou motivée au-delà du délai des sept (7) jours suivant l'absence à une évaluation entraîne la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisées à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Délai dans la remise d'un travail

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq (5) jours (jours de calendrier) suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne la note zéro (0) pour cette évaluation** si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

Plan de cours

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée (p. ex. fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, etc.).

Seuil de réussite exigé dans un cours **Cours avec barème littéral :** Premier cycle : 50 % (D) et Cycles supérieurs : 60 % (C)
Cours avec barème succès ou échec (S/E) : Pour obtenir la mention « Succès » (S) l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Dates importantes

Modification de l'inscription (sans frais) **2026-09-16**

Date limite d'abandon (avec frais) **2026-11-06**

Évaluation de l'enseignement Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Il est très important de compléter cette évaluation pour chacun de vos cours.

Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Vous êtes fortement invité(e) à prendre connaissance du [Code de vie du Département de psychologie](#).

Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

Mesures d'accommodement

- Le [SPESH](#) est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le [SAFIRE](#) est l'instance qui organise les examens des PESH qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, **la personne étudiante est responsable de faire sa demande dans les délais prescrits** pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE. Il est également à noter que des politiques départementales sont en vigueur concernant certains accommodements particulier (voir ci-dessous – section Politiques départementales)

Note : Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Plan de cours

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives.

Tout retard entrainera automatiquement le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Captation et enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est pas autorisé. La captation sous toutes ses formes (audio, vidéo, photographique) au moyen de tous types de technologie est interdite.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours, en totalité ou en partie.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://français.umontreal.ca/soutiller-en-français/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Plan de cours

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat. La personne étudiante a la responsabilité de connaître les règlements universitaires.

Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Sauf avis contraire, les personnes étudiantes doivent tenir pour acquis que **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée** pour la production des travaux, examens, rapports, ou tout autre type d'évaluation et pourrait être reconnue comme étant une fraude ou du plagiat. Les personnes étudiantes pourraient être tenues d'expliquer le processus de réalisation de leurs travaux.

Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Propriété intellectuelle Notes de cours et autre matériel pédagogique

Le Département de psychologie tient à souligner qu'il est formellement interdit de reproduire, distribuer ou publier tout matériel pédagogique (p. ex. notes de cours, exemples de travaux, préparations aux examens, etc.) produit par une personne enseignante, superviseure ou auxiliaire d'enseignement, ou tout ce qui a trait aux évaluations dans les cours. Par exemple, le matériel pédagogique ne doit jamais être partagé sur des sites tels que Studocu ou autres sites internet du même genre.

À noter que l'utilisation **d'applications d'aide à l'apprentissage** assistées par l'IA (p. ex. qui produit des résumés, des quizz, ou des *flashcards*) n'est autorisée que si le développeur de l'application mentionne explicitement dans les termes et conditions d'utilisation et sa politique de protection de la vie privée que les informations ne sont pas partagées **et ne servent pas à entraîner l'IA qui sous-tend l'application**.

Plan de cours

Code de vie du Département de psychologie

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

Politique universitaire

[Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme](#)

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

(suite – page suivante)

Plan de cours

GRILLE DE CONVERSION DES NOTES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique. C'est cette valeur numérique qui sert au calcul de la moyenne de groupe.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

NOTE : La note finale en pourcentage (%) doit être arrondie à l'entier le plus près avant d'effectuer la conversion littérale.

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

1. Cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E)

Pour tous les cycles d'études, dans les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours pour obtenir la mention « Succès » (S) dans le cours ou le stage.

2. Standardisation des notes au premier cycle

Sauf exception, au premier cycle, dans les cours de 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre **65,0 % et 79,0 %** inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué.

Si la moyenne finale du cours est inférieure à 65,0% ou supérieure à 79,0%, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) qui correspond à la différence entre la moyenne finale obtenue et 65,0 % ou 79,0 %, selon le cas.

Si toutefois la distribution des notes le justifiait, ou si la correction prévue s'avérait trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée.

Plan de cours

Par exemple, l'enseignant(e) *pourrait* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation verraient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

La présente politique **ne s'applique pas aux cours de service** (cours offerts exclusivement dans d'autres départements ou facultés, et cours de niveau collégial PSY19XX).

Aussi, en raison de leur composante pratique, **les cours suivants sont exclus de la politique de standardisation**, peu importe le nombre de personnes inscrites au cours :

- Cours obligatoires des cheminement honor
 - PSY40001/PSY40002
 - PSY6028, PSY6022, PSY6913
- Méthodes et techniques d'entrevue (PSY3129)
- Analyses quantitatives en psychologie 2 (PSY3204)
- Tous les laboratoires (PSY2007, PSY3008, PSY3009, NCM2200)

3. Mesures d'accommodement particulières – Étudiant(e)s en situation de handicap

3.1 Feuille aide-mémoire

Étant donné les types d'évaluations et les connaissances requises en psychologie, le Département n'autorise pas l'utilisation de feuilles aide-mémoire pour les étudiants bénéficiant d'accommodements par le Service aux personnes en situation de handicap (SPESH).

Les feuilles aide-mémoire, ou tout autre outil similaire, ne sont autorisées que lorsque l'enseignant(e) a prévu cette mesure pour l'ensemble des étudiant(e)s du groupe.

3.2 Utilisation d'Antidote pour les examens QCM

L'étudiant(e) ayant un accommodement prévoyant l'accès au logiciel Antidote pour ses évaluations ne bénéficiera pas de l'accès à un ordinateur pour effectuer un examen composé en totalité de questions à choix multiples (QCM), à moins que l'ordinateur soit requis pour d'autres raisons ou accommodements spécifiques.